

Image not found or type unknown



Ouverture de vestiaire en maladie professionnelle

Par **Reun974**, le **13/05/2015** à **01:09**

Bonjour, je suis actuellement en maladie professionnelle et mon employeur a procédé à l'ouverture de mon vestiaire. a-t-il le droit? merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **13/05/2015** à **08:30**

Bonjour,
Normalement, l'employeur n'en a pas le droit au moins sans vous prévenir à l'avance et sans respecter les conditions fixées par le règlement intérieur s'il en existe un lequel est obligatoire dans les entreprises d'au moins 20 salariés...